
PROJET D'HABITAT INCLUSIF

Réunion publique d'information
Salle de l'Esplanade, Château de Barjac
10 juin 2025



LES INTERVENANTS



Edouard CHAULET

Maire de Barjac

Aline GUYONNAUD

1^e Adjointe au maire

Cyril GILLES

Adjoint au maire

Brigitte BRUGNON

Conseillère municipale

Ingrid LANGÉ

Responsable du service
gestion locative

Rachida BELIOTE

Chargée de financements

Alexandra VELAND

Consultante



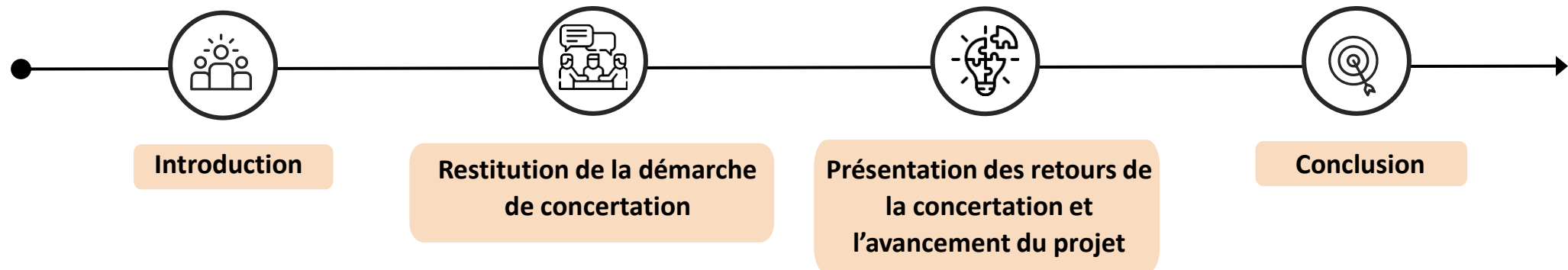
TERRE D'AVANCE
Construisons demain



LES OBJECTIFS

- Présenter les retours de la démarche de concertation
- Présenter l'état d'avancement du projet
- Proposer un temps d'échange et de questions – réponses

LE DÉROULÉ





I. Restitution de la démarche de concertation



UNE MÉTHODOLOGIE EN 2 TEMPS

Novembre 2024

Mars 2025

Juin

1

Phase 1 : Consolider l'opportunité avec l'ensemble des parties prenantes

Etude d'état des lieux du projet

- Diagnostic du projet
- Entretiens avec les parties prenantes

Du 10 au 24 mars 2025
Stand questionnaire
Le 14 mars

Enquête habitants

Ecouter les perceptions et les attentes sur le projet



2

Phase 2 : Editer une feuille de route

Finalisation des études et préconisation

- Entretiens avec les acteurs sur les animations
- Etude d'initiatives inspirantes d'Habitats inclusifs

3 avril 2025

Ateliers acteurs et citoyens

Définir collectivement les conditions de réussite du projet

Explorer les scénarios de projet en fonction des invariants identifiés



10 juin 2025

Réunion publique d'information et d'échanges

Rendre compte de la concertation
Présenter les réflexions menées et le projet



SYNTHÈSE QUANTITATIVE



ENQUETE HABITANT

Du 10 au 24 mars 2025

104 répondants

- Diffusion du questionnaire sur le terrain au format papier à l'accueil de la Mairie, à la Maison France Service, le cinéma et la bibliothèque municipale.
- Diffusion du questionnaire numérique via le site de la ville



ATELIER ACTEURS & HABITANTS



29 participants

2 ateliers pour :

- Recueillir et valider les propositions sur l'animation du projet d'habitat inclusif,
- Définir collectivement les conditions de réussite du projet sur le volet animation.

SYNTHÈSE QUALITATIVE



Une connaissance avérée des répondants sur le projet et du principe de l'habitat inclusif



Une opportunité du projet confirmée pour répondre au besoin de logement adapté par la majorité des répondants



Des animations ouvertes à tous les publics, principalement des animations ludiques et de loisirs et des animations culturelles



Des animations organisées principalement en milieu de semaine, en fin d'après-midi, et plusieurs fois par semaine



Des leviers identifiés pour favoriser la réussite des animations :

- La mixité des animations,
- L'adaptation des animations au public visé
- La mobilisation et l'appui du tissu associatif comme acteur ressource privilégié



Des attentes autour du lieu, du cadre de vie et du traitement de ses espaces pour le rendre inclusif, adapté à son public, agréable, chaleureux et favorisant le vivre ensemble, etc.





II. Présentation des retours de la concertation et l'avancement du projet



LES THÉMATIQUES

- ① La définition de l'esprit du projet et du lieu
 - ② Les publics cibles et les acteurs des animations
 - ③ Les aménagements et les équipements dans l'habitat inclusif
 - ④ La programmation de la vie partagée / les types d'animation
 - ⑤ Une organisation pour pérenniser la vie partagée
-

1

LA DÉFINITION DE L'ESPRIT DU PROJET ET DU LIEU



Les propositions exprimées :

L'ESPRIT DU LIEU :

- Une ambiance de partage conviviale, accueillante
- Un lieu ouvert d'esprit où chacun puisse venir
- Un espace de rencontre intégré à la vie locale

LE CADRE DE VIE DU LIEU :

- Un cadre de vie calme et caractérisé par la tranquillité
- Un lieu moderne, sécurisé et protégé
- Une place à l'écologie et la nature : végétation, jardin, potager

LE CARACTÈRE INCLUSIF ET ADAPTÉ DU LIEU :

- Un lieu adapté aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
- Un caractère intergénérationnel
- Un habitat avec de la mixité sociale

L'OPPORTUNITÉ DU PROJET :

- Répondre au besoin de logement adapté sur la commune
- Montrer un intérêt pour les personnes âgées
- Être positif pour les habitants de la commune
- Avoir une utilité pour la vie locale

1

LA DÉFINITION DE L'ESPRIT DU PROJET ET DU LIEU



Traduction dans le projet d'habitat inclusif

Habitat inclusif

- Résidence principale de l'habitant (logement individuel).
- Dispose d'un espace de vie partagé entre les résidents et avec les habitants et dont les résidents peuvent aussi décider de mutualiser des équipements (buanderie, congélateur, etc.).
- Les habitants s'impliquent dans la co-construction et l'animation du Projet de Vie Sociale et Partagée (PVSP).
- Habitat intégré à la vie locale avec la volonté pour les résidents de s'impliquer dans la vie sociale de la commune.
- Habitat labellisé par la CNSA et le CD 30 lui permettant de bénéficier d'une aide à la Vie Partagée (AVP) - Prestation sociale individuelle versée au coordinateur du PVSP – permettant de financer le poste de coordinateur et des petits équipements pour l'espace de vie partagé.

VS

Logement social

- Logement construit avec l'aide de l'État.
- Soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises.
- Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

CO-CONSTRUCTION ET IMPLICATION AU SEIN DU PROJET DE VIE PARTAGÉ
AIDE À LA VIE PARTAGÉE - FINANCE LE FONCTIONNEMENT DU PROJET SUR 7 ANS

2

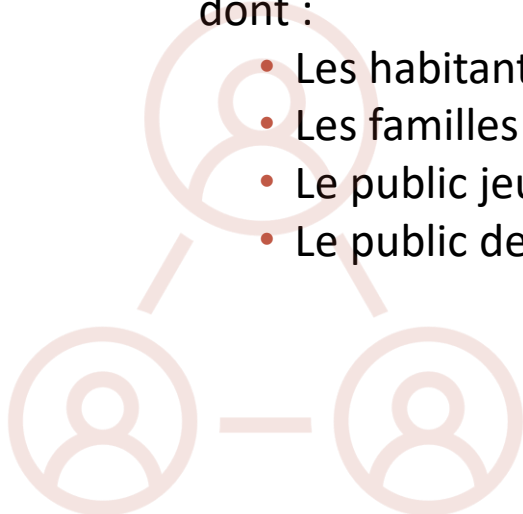
LES PUBLICS CIBLES ET LES ACTEURS DES ANIMATIONS



Les propositions exprimées

DES DIVERS PUBLICS ASSOCIÉS

- Les personnes en situation de vulnérabilité :
séniors, personnes en situation de handicap et en
perte d'autonomie
- Des animations ouvertes à tous types de publics,
dont :
 - Les habitants de la commune et du territoire
 - Les familles des résidents
 - Le public jeune / les scolaires
 - Le public de l'EHPAD



UNE SYNERGIE ENTRE LES ACTEURS RESSOURCES

Des potentiels partenariats identifiés :

- Des **associations de protection du patrimoine**
(Racines et Patrimoines Occitans, Barjac Histoire
Locale, le club des Aînées)
- Des **associations culturelles et de loisirs** (Fondation
Eschaton-Anselm Kiefer, Barjac Carnaval, le Club de
Lecture de Barjac, l'association/groupe de théâtre
« Le cœur allant vers »)
- Des **acteurs de la santé** (la Communauté
Professionnelle Territoriale de Santé en lien avec la
MSA et les collectivités, l'EPHAD, l'ethnobotaniste
Gérard Ducerf en lien avec le Mas de Rivet)
- Des **associations environnementales** (La recyclerie
« La Soupe aux Cailloux »)

2

LES PUBLICS CIBLES ET LES ACTEURS DES ANIMATIONS



Traduction dans le projet d'habitat inclusif



Des activités permettant
d'associer des habitants de la
commune

- **Rendre le PVSP accessible** aux habitants de la commune.



Une mixité sociale
des futurs résidents

- **Proposer un PVSP ouvert** à tous les barjacois



Les critères d'attribution
des logements

- Un projet d'habitat inclusif adressé aux **personnes en situation de vulnérabilité** : seniors, personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.

LES AMÉNAGEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS DANS L'HABITAT INCLUSIF



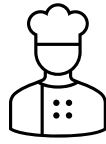
Les propositions exprimées

UN ACCÈS ET DES ESPACES ADAPTÉS

- Un lieu localisé à proximité du centre médical, au cœur du village et desservi par une navette
- Des espaces adaptés pour l'accès aux personnes à mobilité réduite avec des aménagements en plain-pied



Arborer



Cuisine



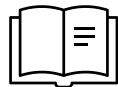
Extérieur



Accessibilité



Salle commune

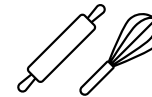


Bibliothèque

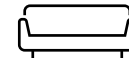
Aménagements

UN AMÉNAGEMENT GLOBAL

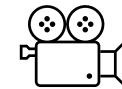
- Des appartements de petite taille et d'un seul étage, disposer d'un extérieur pour tous les logements
- Une distribution en lotissement de maisons individuelles
- Des extérieurs avec un point d'eau, arborisés et aménagés types « jardins partagés » ou « jardinets privés »



Ustensiles



Mobilier



Informatiques

Equipements

LES AMÉNAGEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS DANS L'HABITAT INCLUSIF



Traduction dans le projet d'habitat inclusif

L'organisation de l'habitat



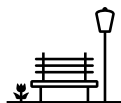
Végétaliser

- Disposer d'espaces permettant de fleurir les espaces extérieurs de l'habitat inclusif (participer à son embellissement, organiser des animations « fleurir Barjac »)



Arborer

- Créer des îlots de fraîcheur
- Installer un point d'eau



Jardin

- Disposer d'un jardin commun permettant de se croiser, se balader et échanger dans des espaces ouverts



Accessibilité

- Veiller à l'accessibilité des espaces extérieurs

L'organisation de la vie partagée



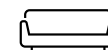
Informatiques

- Installer un écran dans l'espace de vie partagée



Cuisine

- Aménager un espace de cuisine équipée pour réaliser les ateliers culinaires et partager des repas



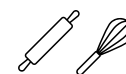
Mobilier

- Prévoir des canapés
- Equiper l'espace de tables et de chaises



Bibliothèque

- Aménager un espace de lecture, une bibliothèque



Ustensiles

- Equiper la cuisine d'ustensiles



Salle commune

- Prévoir un accès facilité à la salle commune pour des activités collectives

LA PROGRAMMATION DE LA VIE PARTAGÉE / LES TYPES D'ANIMATION



Les propositions exprimées

LES TYPES D'ANIMATION SOUHAITÉES

- Des animations de loisirs et culturelles
 - « Lecture : Mise en place d'échanges de documents via site internet ou indirect via le Club de lecture »
 - « Exposition : dans le cadre d'exposition biblio, délocalisation d'œuvres sur le lieu d'animation »
- Des animations de nature et écologie
 - « Visites et semi-récoltes, initiation à l'agriculture »
 - « Ateliers fleurissement »
- D'autres animations utiles à la vie quotidienne
 - « Soupe aux cailloux (restes du marché du vendredi) »
 - « Réparation de petits matériels »
- Des animations de santé et bien-être pour tous
 - « Programme Cap bien-être pour les seniors : animations « porter secours » et médiation animale »
 - « Actions sportives adaptées, vitalité santé, prévention des chutes »
- Des animations de partage intergénérationnelles et de partage de la mémoire
 - « Partage intergénérationnel : appui aux écoles, le carnaval, fabrication d'objets de Noël, Pâques »
 - « Ateliers autour des histoires de vie avec le soutien d'un biographe pour transmission et partage d'expérience entre générations »



LA PROGRAMMATION DE LA VIE PARTAGÉE / LES TYPES D'ANIMATION



Les propositions exprimées

ZOOM SUR 3 PROJETS DE VIE PARTAGÉE FÉDÉRATEURS

« Nature et découvertes » pour valoriser la biodiversité

Quel contenu ?

- Rencontre autour de la faune et la flore accompagné d'un botaniste

Quelles animations ?

- Promenade intergénérationnelle et adaptée dans la nature
- Animation de touché sensoriel
- Atelier de plantes comestibles

« Festiv'ail » pour sensibiliser à l'agriculture biologique

Quelles animations ?

- Journée autour des produits locaux du jardin de Barjac
- Journée sur l'aïoli
- Circuit et visite
- Formation sur la nutrition
- Diffusion de films sur la bonne alimentation
- Fête autour de la production locale

« Numéragage » pour lutter contre la fracture numérique

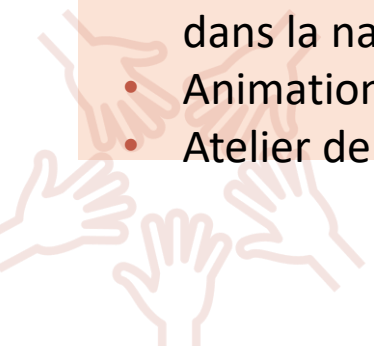
Quel contenu ?

- Ateliers intergénérationnels sur le numérique

- Aide aux seniors

Quelle animation ?

- Atelier et sensibilisation aux arnaques



LA PROGRAMMATION DE LA VIE PARTAGÉE / LES TYPES D'ANIMATION



Traduction dans le projet d'habitat inclusif



Une coordination des animations de la vie partagée et de la résidence

- Fonction clé du projet : la définition d'un ou une animateur-trice pour apporter une vue d'ensemble
- Compétences requises :
 - Aisance relationnelle
 - Facilitateur
 - Médiateur
 - Animateur
 - Fédérateur
 - Appétence et connaissance des PA et des pathologies
 - Capacité rédactionnelle



Un portage communal

- Portage direct par la collectivité – agent communal à temps plein



Des aides à mobiliser

- Prestation de vie partagée (aide départementale)

5

UNE ORGANISATION POUR PÉRENNISER LA VIE PARTAGÉE



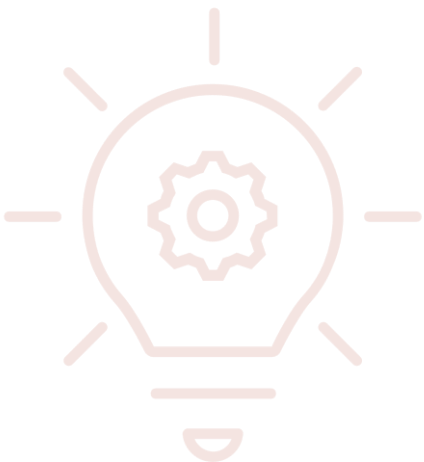
Les propositions exprimées

UNE PLANIFICATION ET UNE FRÉQUENCE FÉDÉRATRICES

- Des animations réalisées :
 - Plusieurs fois par semaine
 - Plutôt en milieu de semaine
 - De préférence en fin d'après midi

UNE ORGANISATION ET UNE COMMUNICATION EFFICACES AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DU LIEU ET DE LA PROGRAMMATION

- Un comité dédié à l'organisation des animations du lieu
- Un groupe de travail « organisation de la communication » :
 - Pour une communication dédiée aux résidents
 - Pour une communication vers le reste des habitants de la commune (mairie, internet, illiwap, réseaux sociaux)
- Une gestion de la programmation par :
 - des réunions mensuelles,
 - des dates fixées dans un agenda,
 - une charte de bon fonctionnement du lieu.



5

UNE ORGANISATION POUR PÉRENNISER LA VIE PARTAGÉE



Traduction dans le projet d'habitat inclusif

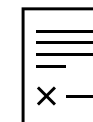


Un appui sur des acteurs ressources via des partenariats existants ou à créer avec des acteurs locaux

- Médiathèque
- Cinéma
- Cine club
- Maraichage
- Association relais nature
- Association les enfants extraordinaires
- Association Anim'envie
- CPTS
- Club des aînés
- Communauté des communes



Un portage et une coordination du projet de vie partagée assurés



Des règles de fonctionnement imaginées avec les habitants intéressés

- Comité de résidents
- Commission communication
- Rédaction d'une charte des résidents
- Comité des participants / contributeurs au PVSP

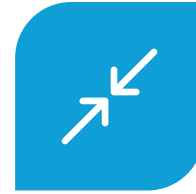
PRÉSENTATION DE LA SEMIGA



Une société anonyme ayant pour objet de construire et de gérer des logements, conventionnés ou non, à l'échelle du département du Gard.



Près de 3000 logements répartis dans 47 communes gardoises.



Précurseur sur l'axe de l'habitat conventionné « sénior » (résidence « Chantegrives » à Bouillargues, ouverte en avril 2010) et disposant d'une expertise reconnue dans le domaine de l'habitat partagé ou inclusif.



SEMIGA gère aujourd'hui 4 résidences de ce type (Bellegarde, Congénies, Saint-Paulet-de-Caisson, Caveirac) et développe de nombreux projets.

PREMIÈRES ESQUISSES DU PROJET



- 10 logements
- Typologie 10 T2
- Surfaces : 44 m² pour les T2
- Pour une surface habitable total d'environ 448 m²
- 1 salle partagée « Habitat Inclusif » de 50 m²

PREMIÈRES ESQUISSES DU PROJET

Rue du
19 mars 1962



VOUS ÊTES INTERESSÉ ? COMMENT CANDIDATER ?

Conditions d'éligibilité

- Pour une personne seule :
- revenu fiscal de référence < 30 161 €/ an
- Pour un couple : revenu fiscal de référence < 40 279 €/an

Déposer une
demande de
logement sur la
plateforme
gouvernementale :

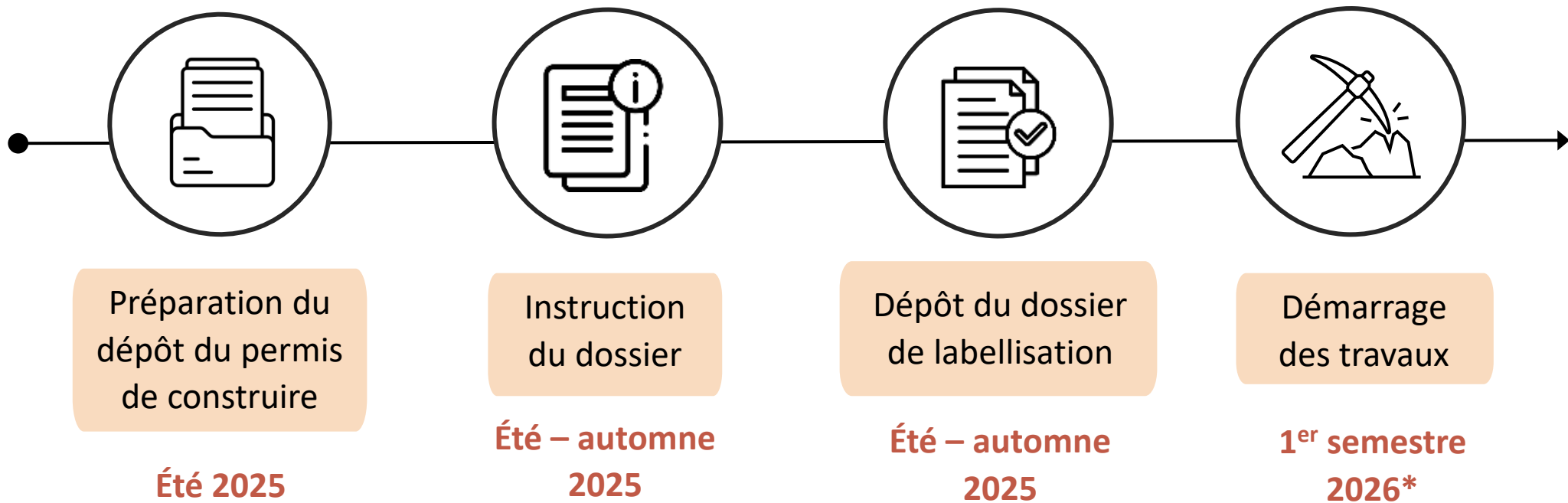
<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>



COMMENT ÇA MARCHE ?

- La Commission d'Attribution des Logements (CALEOL) se réunit hebdomadairement et statue nominativement sur l'attribution d'un logement
- Elle examine 3 candidatures par logement
- Les décisions d'attribution sont prises en présence de Monsieur le Maire ou de son représentant et des membres permanents

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET



** Date prévisionnelle*



Temps de question - réponse





Mairie de Barjac (Gard)



agence nationale
de la cohésion
des territoires

